

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 47 (1985)
Heft: 9

Rubrik: Tarifs indicatifs pour la récolte 1985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- des chaumes d'une longueur inférieure à une dizaine de cm) de céréales sur pied augmente le risque d'endommagement de machines qui se rait à la charge de l'entrepreneur dans un cas pareil;
- que l'effet d'une forte concurrence ne devrait pas induire à accepter des risques ou impositions déraisonnables. Mieux vaut renoncer à une «bonne affaire, peut-être fictive;
 - que ce qui vient d'être dit est aussi valable pour les tarifs

appliqués au moissonnage-battage: Ce n'est qu'une stricte observation des tarifs officiels des associations locales d'entrepreneurs qui peut assurer à la longue un succès économique;

- qu'un entretien conscientieux de la machine peut contribuer à éviter des revendications éventuelles de responsabilité civile. L'entrepreneur est responsable de pertes de grain dues à des machines non étanches, des dispositifs de coupe mal entrete-

nus, des réglages erronés du mécanisme ou une surcharge;

- s'il se produit malgré tout un dégât mécanique, on devrait procéder à un constat approuvé par les deux parties et documenté si possible par des photos. Il s'agit aussi de conserver en tout cas des corps étrangers et les organes mécaniques endommagés jusqu'au règlement définitif des dégâts causés.

(trad. cs)

Bü

Tarifs indicatifs pour la récolte 1985

Les prix indicatifs se basent sur les tarifs et tôts de la Stat. féd. de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural FAT à Tänikon. Ils peuvent être adaptés aux conditions régionales. *Les prix comprennent le salaire pour le travail et les frais de tracteur.*

Récolte

Céréales

- a) Froment, orge, avoine, seigle, triticale
- b) Epeautre, féveroles
- c) Colza et trèfle (ramassage-battage)
- d) Dispositif de coupe pour le colza: prolongation de la table
- e) Déchiquetage de la paille de blé avec déchiqueteuse montée
- f) Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18% d'inclinaison)

frs./a 3.60
frs./a 3.70
frs./a 3.90
frs./a -.40
frs./a -.50
frs./a 4.80

Maïs

- a) Maïs-grain
- b) Maïs-grain, y compris déchiquetage de la paille
- c) Corn-Cob-Mix (CCM) déchiquetage de la paille compris
- d) Cueilleur d'épis porté
- e) Cueilleur-broyeur-chARGEUR d'épis
- f) Hacheuse à maïs tractée
- g) Hacheuse à maïs automot. à plusieurs rangs (270 CV)
- h) 3 Remorques à fourrage haché et ventilateur/souffl. à entraîn.
- i) Travail de hachage complet jusqu'au silo

frs./a 4.40
frs./a 5.—
frs./a 5.20
frs./a 4.30
frs./a 6.70
frs./a 5.10
frs./a 5.60
frs./a 2.70
frs./a 10.-

Herbe

- a) Hacheuse automotrice (270 CV)
- b) 2 Remorques à fourrage haché et vent./souffl. à entraînement

frs./h 270.—
frs./h 150.—

Betteraves

- a) Récolteuse automotrice de betteraves av. trémie

frs./a 9.50

Suppléments:

Pour le fauchage de parcelles de céréales en pente ou versées ou encore envahies de mauvaises herbes, ainsi que pour les petites parcelles, des suppléments de 10 à 20% peuvent être demandés. La récolte des céréales versées (raison: grêle, fumure, etc.) peut être facturée selon surcharge de travail.

Presses à balles

- a) Ramasseuse-presse haute densité, avec ficelle sans tract + serv. frs./p. balle -.55
- b) Presser avec ficelle frs./p. balle -.65 -.75
- c) Petite presse à balles rondes frs./p. balle 9.—
- d) Grande presse à balles rondes frs./p. balle 17.—

Protection des plantes

- a) Pulvérisateur tracté ou pulvérisateur automot. à rampe de 12 m, réservoir 1000 l frs./a -.60
frs./a -.80

Sur demande de la CT 2

Tout droit de reproduction réservé, sauf autorisation écrite de la rédaction.